

CHAMPS GOLOTS 2026

Conditions de participation et critère d'évaluation :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans peuvent participer.

Les œuvres proposées doivent :

- flotter, grâce à une plaque de polystyrène ;
- intégrer une ficelle pour tracter l'embarcation et une bougie pour l'éclairer (bougie à pile autorisée) ;
- être identifiées avec le nom du bateau visible ;
- ne pas dépasser 80 cm de long et 50 cm de large.

Choix des matériaux :

- uniquement des emballages de produits laitiers (pas de photocopies) ;
- quelques éléments de décors naturels (branches, mousses, fleurs) sont acceptés ;
- traditionnellement les décors artificiels (peinture, figurines, objets divers...) ne sont pas autorisés.

Inscription et dépôt du bateau, le lundi 20 avril 2026 de 13h30 à 18h au Centre Culturel Gilbert Zaug de Remiremont.

Un jury composé de quatre personnes attribuera une note à chaque embarcation, en fonction du respect des critères imposés, de l'originalité et de l'esthétisme général de la création.



**BONNE CHANCE
MOUSSAILLONS !**